

3^E ANNEE DE MASTER – STAGES 2024-2025

En 3^e année de Master, vous devrez effectuer **10 mois** de stages obligatoires entre le **1^{er} juin 2024 et le 30 avril 2025**.

INSCRIPTION AUX STAGES

Stages du catalogue

Pour choisir vos stages vous disposez du catalogue des stages de la Suisse romande au format pdf ou en ligne www.unige.ch/medecine/catalogueStages3MA

Après avoir fait vos choix, vous devez vous inscrire en ligne <https://ed.unil.ch/pubauth> (dès le 1^{er} mars 2023).

Pour chaque stage du catalogue, vous devrez mentionner aussi un 2^e, un 3^e et un 4^e choix.

Nous ne tiendrons pas compte des choix de dates, sauf pour les stages mentionnés sous la rubrique « mois bloqués ».

Il est inutile de prendre contact avec les responsables de stages puisque le secrétariat de la 3^e année de Master centralise tous les stages de Suisse romande et les planifie.

Stage en cabinet (un mois obligatoire)

Un mois de stage au cabinet d'un médecin interniste, généraliste ou pédiatre est obligatoire dans le cadre de la 3^e année de Master. Il doit être agréé par l'Institut universitaire de médecine de famille et de l'enfance (IuMFE). Il est conseillé de planifier ce mois de stage prioritairement.

Informations : <https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=12023>

Stages hors catalogue

Stages chez le médecin praticien hors stage obligatoire IuMFE

Des stages chez d'autres médecins installés dans d'autres disciplines sont également possibles, hors organisation IuMFE. Vous devez organiser le stage directement avec le praticien. Il doit être titulaire du diplôme fédéral et du titre FMH. Ces stages ne sont possibles qu'en Suisse.

Stages en Suisse et à l'étranger

Vous avez également la possibilité d'effectuer des stages hors catalogue, en Suisse ou à l'étranger (**5 mois à l'étranger au maximum**). Vous devez, dans ce cas, prendre directement contact avec l'établissement dans lequel vous voulez effectuer votre stage. Une confirmation écrite (lettre d'engagement) devra nous être remise avant le début du stage.

Les stages cliniques dans les hôpitaux universitaires sont reconnus d'office. Pour les autres stages, ils sont acceptés s'ils offrent un encadrement suffisant garantissant une prise en charge appropriée de l'étudiant. Dans ce cas, veuillez remettre à la responsable de la 3^e année de Master un descriptif du stage (coordonnées de l'institution et du responsable de stage, encadrement, type d'activité, etc.) pour acceptation.

Si le stage a lieu dans un pays en voie de développement, vous devez impérativement contracter une assurance rapatriement.

Service militaire

Le cours dans le cadre de l'École d'officiers en médecine militaire est reconnu comme équivalent à 2 mois de stages.

AIDE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE EN LIGNE

- La durée des stages (minimum et maximum) indiquée sur le catalogue de la Suisse romande doit être respectée.
- Bien choisir vos 2^e, 3^e et 4^e choix, les 1^{ers} choix ne sont pas toujours possibles.
- Ne pas proposer le même stage à la fois en 1^{er}, en 2^e, en 3^e ou 4^e choix.
- Pour les stages hors catalogue (stage en cabinet, stages en Suisse hors catalogue, stages à l'étranger, etc.), indiquer le(s) mois à bloquer sous la rubrique « mois bloqués ».

CALENDRIER DE LA PLANIFICATION DES STAGES

30 avril 2023	Délai pour l'inscription aux stages de la 3 ^e année de Master
Mai - juin 2023	Répartition des stages
Octobre 2023	Envoi des contrats de stages aux étudiants

PERSONNES DE CONTACT

La 3^e année de Master est placée sous la responsabilité de la Professeure Barbara Broers. La gestion des stages est assurée par le secrétariat de la 3^e année de Master.

Prof. Barbara Broers
Responsable de la 3^e année de Master
barbara.broers@unige.ch

Ariane Favre
Secrétariat de la 3^e année de Master
ariane.favre@unige.ch

CMU - Rue Michel-Servet 1, 1211 Genève 4
Tél. 022 379 50 12
www.unige.ch/medecine/stages3MA